



NEUVAINE

EN L'HONNEUR DE

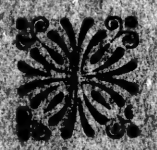
SAINTE ANNE,

Mère de la Très Sainte et Immaculée

VIERGE MARIE.

Imprimée avec l'Approbation

DU SUPERIEUR ECCLESIASTIQUE.



MONTREAL :

IMPRIMÉE PAR PLINGUET & LAPLANTE,

26, RUE ST. GABRIEL.

1859.

NEUVAINE

EN L'HONNEUR DE

SAINTE ANNE,

Mère de la Très Sainte et Immaculée

VIERGE MARIE.

Imprimée avec l'Approbation

DU SUPERIEUR ECCLESIASTIQUE.



MONTREAL:
IMPRIMÉE PAR PLINGUET & LAPLANTE,
26, RUE ST. GABRIEL.

1859.

Avertissement.

Le Canada s'est toujours distingué par une grande dévotion à Ste. Anne, et Dieu a paru encourager cette dévotion en accordant plusieurs miracles et de grandes faveurs à ceux qui l'ont invoqué par l'intercession de cette grande Sainte. C'est pour favoriser cette louable dévotion que nous donnons cette Neuvaine, composée en l'honneur de Sainte Anne. Considérant la Mère de la Très Sainte Vierge comme la patronne spéciale et le modèle des femmes, c'est exclusivement pour leur usage que nous l'avons écrite. Puissent-elles, en faisant les exercices de la neuvaine, y trouver les fruits abondants de salut que nous nous sommes proposés de leur procurer.

EXERCICES

DE LA

NEUVAINE

EN L'HONNEUR DE

SAINTE ANNE.

Mère de la Très-Sainte Vierge.

PREMIER JOUR.

Sainte Anne, Epouse de Saint Joachim.

Sainte Anne, qui avait été choisie de Dieu pour être la mère de la très-sainte Vierge, avait reçu du ciel toutes les qualités et les grâces qu'exigeait ce précieux et unique privilége ; et, ce qui est plus digne d'admiration, c'est que toujours elle fut fidèle aux inspirations de la grâce. Jeune fille, elle s'était montrée affectueuse, soumise et pleine de respect pour ses parents, d'une modestie et d'une chasteté parfaites. Elle accomplissait ses devoirs religieux avec une grande ferveur et une rare exactitude ; jamais de ses lèvres ne s'échappaient aucune de ces paroles qui blessent la charité ou qui dissimulent la vérité ; tout dans sa conduite était exemplaire, et elle pouvait être donnée aux jeunes personnes de son temps comme un modèle achevé de vertus.

Lorsque, par la volonté de Dieu et de ses parents, elle eut pris pour époux St. Joachim, elle s'appliqua à remplir dans toute leur étendue les devoirs de sa nouvelle condition. Elle se fit une règle de conduite de considérer son époux comme son seigneur et son maître ; aussi, était-elle pleine de respect envers lui, et ce respect se manifestait dans toutes ses actions, comme dans ses paroles. Elle lui était humblement soumise et se prêtait avec joie et empressement à tous ses désirs, parce qu'elle voyait la volonté de Dieu dans celle de Saint Joachim.

Sainte Anne savait que, comme épouse, Dieu demandait d'elle qu'elle aimât son mari ; c'est pourquoi elle avait pour lui cette pure et sainte affection qui est le privilége des cœurs vertueux, et qui établit seule cette union des cœurs que rien ne saurait désunir ou troubler. Aussi la paix et le bonheur régnaient-ils dans cet heureux ménage, et Saint Joachim, le digne époux de Sainte Anne, remerciait-il Dieu tous les jours de lui avoir donné pour épouse une femme qui le portait à la vertu par ses exemples, et qui faisait le bonheur de sa vie par sa douceur, sa bonté, l'égalité de son humeur et son inaltérable patience.

RÉFLEXIONS.

La femme, comme épouse, pour se sanctifier dans l'état de mariage où Dieu l'a appelée, doit prendre pour modèle Sainte Anne et s'efforcer d'imiter son exemple dans les trois principaux devoirs qui sont imposés à l'épouse.

1° Elle doit respecter son mari, lors même qu'il aurait des torts envers elle, et malgré ses défauts, parce qu'il est son chef, et que, selon l'Apôtre St. Paul, les femmes doivent respecter leur mari, comme l'Eglise respecte et vénère Jésus-Christ son divin époux. Ce respect doit se manifester dans ses discours et dans toute sa conduite. Une épouse, qui se dispute avec son mari, qui lui parle d'un ton haut et emploie surtout à son égard des termes injurieux, manque évidemment à son devoir ; la faute est encore plus grande si elle fait connaître ses défauts à ses enfants ou aux personnes du dehors. Qu'elle n'oublie jamais que, si elle veut que son mari la respecte, elle doit commencer elle-même à le respecter, et que l'union entre eux ne saurait subsister s'il n'y a pas respect mutuel.

2° L'épouse doit soumission et obéissance à son mari, parce que c'est lui qui est le chef de la famille, et qui, comme tel, est investi de l'autorité de Dieu même pour commander ; elle est tenue de lui obéir en tout ce qui ne serait pas manifestement péché.

3° Enfin l'épouse doit aimer son mari, en vertu du sacrement du mariage qui a uni leurs cœurs ; elle doit donc non seulement lui demeurer fidèle, mais encore ne point laisser entrer dans son cœur aucune affection coupable. Son époux a droit à toutes ses affections ; aussi doit-elle travailler à lui plaire et à lui rendre le foyer domestique plein de charmes et d'attraits, par sa tendresse et sa bonté. Dieu, en donnant la femme à l'homme, a voulu qu'elle

fût son aide, sa consolation et la joie de son cœur ; il a voulu également que la femme portât l'homme à la pratique de la vertu et à l'accomplissement de ses devoirs religieux. Que l'épouse n'oublie jamais cette belle mission que Dieu lui a donnée ; car c'est en l'accomplissant qu'elle se sanctifiera.

PRIERE.

Je viens aujourd'hui, ô mon Dieu, implorer votre secours pour obtenir, par l'intercession de Sainte Anne, les vertus qui me sont nécessaires comme épouse, afin que je puisse imiter ma bonne patronne; accordez-moi surtout la patience, la charité, la douceur ; conservez-moi toujours pure et chaste pour que je me sanctifie dans l'état de mariage où vous m'avez appelée, et que j'y travaille à la sanctification de celui que vous m'avez donné pour époux. Ainsi soit-il.

N. B. Voir à la fin du volume pour les prières qui doivent se dire tous les jours à la suite des exercices de la neuvaine, page 29.

SECOND JOUR.

Dieu accorde la Très-Sainte Vierge à Sainte Anne.

La stérilité était chez les Juifs un opprobre, parce qu'on y voyait un signe que Dieu n'avait point donné sa bénédiction à l'épouse, et que la femme qui n'avait point d'enfant ne pouvait prétendre à l'honneur d'avoir le Messie parmi ses descendants. Sainte Anne eut pendant de longues années à porter cet opprobre ; mais parfaitement résignée à la sainte volonté de Dieu,

elle se soumettait sans murmure à cette dure et sensible épreuve, et comme Anne, mère de Samuël, elle se contentait de répandre son cœur devant Dieu et de lui demander avec d'instantes et ferventes prières de lui donner un enfant, lui promettant qu'il lui serait consacré. Dans la même intention et pour que sa prière fût plus facilement exaucée, elle répandait dans le sein des pauvres d'abondantes aumônes.

Dieu, qui avait prédestiné Sainte Anne à être la mère de celle qui devait enfanter le Sauveur du Monde, ne voulait lui confier ce précieux dépôt que lorsque, par ses vertus, elle serait devenue digne de le recevoir. Il fallait aussi que Marie fût un enfant de prières et de miracle ; et c'est pourquoi elle fut donnée à une mère stérile, qui ne l'obtint que par ses ardentes prières.

Lorsque le temps marqué de toute éternité pour la naissance de la très Sainte Vierge fut près d'arriver, Dieu envoya l'Ange Gabriel à Sainte Anne, pour lui annoncer qu'elle allait devenir mère, et qu'elle mettrait au monde une fille qui serait la Mère du Messie ; et, selon la promesse de l'Ange, neuf mois après l'Immaculée Conception de Marie, elle mit au monde, sans douleur, cette bienheureuse enfant, le jour où l'Eglise célèbre la Nativité de la très Sainte Vierge.

RÉFLEXIONS.

Les mères ne doivent jamais oublier que c'est Dieu qui leur donne des enfants, et que ces enfants lui appartiennent encore plus qu'à

elles-mêmes ; elles doivent donc les considérer comme le dépôt le plus précieux que Dieu puisse leur confier.

Comme mères, leurs devoirs commencent avant la naissance de leurs enfants.

1° Dès qu'elles s'aperçoivent qu'elles portent un enfant, elles doivent l'offrir et le consacrer à Dieu et à la Sainte Vierge, afin qu'ils le prennent sous leur protection et lui accordent la grâce de recevoir le Sacrement du baptême. Elles doivent en outre leur promettre qu'elles l'élèveront pour leur service et dans leur amour.

2° Comme dans cet état tout accident serait plus funeste encore à l'enfant qu'à la mère, elles doivent eviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait les blesser ; une mère qui, par imprudence ou pour toute autre raison, serait cause que son enfant ne recevrait jamais le saint baptême, le priverait par là du Ciel, ce qui serait le plus grand des malheurs.

3° Aussitôt après la naissance de son enfant une mère chrétienne doit se hâter de le faire baptiser, afin qu'il soit délivré de l'esclavage du démon, et qu'il devienne le temple du Saint-Esprit, l'enfant de Dieu et de l'Eglise et l'héritier du royaume des Cieux.

PRIERE.

C'est de vous, ô mon Dieu, que je tiens mes enfants ; puisqu'ils sont à vous, daignez les bénir et leur donner l'inclination pour la vertu afin qu'ils vivent pour vous aimer et vous servir. Je vous demande cette

grâce par l'intercession de la bonne Sainte Anne, ma patronne ; et daignez, ô mon Dieu, exancer ma prière. Ainsi soit-il.

Prières pour la Neuvaine. *Voir page* 29.

TROISIEME JOUR.

Nom donné à la Ste Vierge et Purification de Sainte Anne.

Il était d'usage chez le peuple Juif que, quatorze jours après la naissance d'une fille, on lui donnât un nom que les parents désignaient ordinairement eux-mêmes; et selon l'ancienne loi, soixante-six jours après, la mère se présentait au Temple pour la cérémonie de la purification, elle offrait à Dieu son enfant, et, s'il était son premier-né, elle le rachetait par un agneau ou deux colombes.

Sainte Anne, fidèle observatrice des usages religieux de son peuple et de la loi de Dieu, fit donner à sa fille le nom que l'Ange Gabriel lui avait désigné, de la part du Seigneur, lorsqu'il vint lui annoncer qu'elle donnerait au monde une fille qui serait la Mère du Messie, et ce nom était celui de Marie, nom puissant dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, nom qui, dans les siècles des siècles, devait être associé à celui de Jésus pour être invoqué et glorifié.

Quatre-vingts jours après la naissance de Marie, Sainte Anne se rendit au Temple pour la cérémonie de la purification, portant dans ses bras sa fille bien-aimée. Chargée de ce précieux fardeau, elle se présenta à la porte

du Tabernacle, et offrit à Dieu sa sainte enfant, comme le don le plus parfait et le plus agréable qui pût lui être présenté ; elle le remercia en même temps de lui avoir donné Marie, renouvela la promesse de la lui consacrer et le supplia de lui accorder toutes les grâces dont elle avait besoin pour l'élever saintement. Après que Sainte Anne eut accompli ce que la loi exigeait d'elle et qu'elle eut satisfait à tous les devoirs que sa piété lui imposait, elle retourna dans sa maison de Nazareth, pleine de joie, louant et remerciant Dieu des grâces dont il l'avait comblée.

RÉFLEXIONS.

La sainte Eglise a conservé plusieurs usages et quelques-unes des pratiques de l'ancienne loi : ainsi un nom est donné aux enfants après leur naissance, et à la cérémonie de la purification elle a substitué celle des relevailles des couches. Les mères, par esprit de foi, doivent se conformer, autant que cela leur est possible, à ces pieuses pratiques, et les accomplir avec la ferveur et la pureté d'intention qui animaient Sainte Anne.

1° L'Eglise a sagement établi qu'on ne doit donner aux enfants à leur baptême que des noms de saints ou de saintes, parce qu'elle veut leur procurer dans le ciel des protecteurs et des modèles à imiter, et parce qu'il convient que les noms de baptême soient des noms chrétiens. Dans beaucoup de familles, où la foi s'est conservée dans toute sa pureté, on donne à l'enfant le nom du saint dont on célè-

bre la fête, le jour de sa naissance ; touchante et pieuse pratique, qui doit nécessairement attirer sur cet enfant la protection du Saint que Dieu semble lui-même lui avoir choisi pour protecteur et pour modèle. Les mères chrétiennes devraient mettre en pratique ce pieux usage, et surtout ne jamais permettre qu'on donnât à leurs enfants des noms payens ou de romans. De nos jours, malheureusement, par un esprit de sotte vanité, pour vouloir peut-être se distinguer, on imite les protestants en donnant aux enfants des noms que des chrétiens ne peuvent et ne doivent jamais porter.

2° Dans plusieurs contrées catholiques, dès que les femmes peuvent sortir, après leurs couches, leur première visite est pour Dieu ; elles se rendent à l'Eglise avec leur nouveau né, reçoivent la bénédiction du prêtre et font célébrer une messe d'action de grâces, à laquelle elles assistent. Les mères chrétiennes devraient se conformer à cette pieuse pratique qui est si conforme à l'esprit de l'Eglise et qui certainement attirerait sur elles et sur leurs enfants les bénédictions de Dieu.

3° C'est un devoir pour les femmes, après leur maladie, de remercier Dieu de les avoir conservées et de l'enfant qu'il leur a donné ; elles doivent en même temps le prier de leur accorder toutes les grâces qui leur sont nécessaires pour l'élever saintement.

PRIERE.

Je comprends, ô mon Dieu, toute la responsabilité qui pèse sur moi, comme mère ; mais ce que je comprends encore mieux, c'est que, sans votre secours, il

me sera impossible d'élever mes enfants dans votre amour. Aidez-moi donc, ô mon Dieu, par votre grâce, à élever chrétiennement mes enfants; donnez-moi la patience, la douceur et la force dont j'ai besoin pour ne jamais vous offenser dans l'accomplissement de mes devoirs de mère. Conservez à mes enfants leur innocence, afin qu'ils vous soient agréables et soient pour moi des anges protecteurs auprès de votre divine Majesté; et pour que vous daigniez m'exaucer dans ma prière, je vous l'adresse par l'intercession de Sainte Anne. Ainsi soit-il.

Prières pour la Neuvaine. Voir page 29.

QUATRIEME JOUR.

Sainte Anne dans l'éducation de Marie.

Dieu, en donnant Marie à Sainte Anne, lui avait communiqué, comme à toutes les mères, cet amour vif, constant et désintéressé qu'elles ont naturellement pour leurs enfants. Mais Sainte Anne avait de plus la connaissance parfaite de tous les devoirs que les mères doivent remplir auprès de leurs enfants, et la volonté ferme et sincère de les mettre en pratique.

Outre ces soins délicats, cette tendre sollicitude que les mères ont généralement pour leurs enfants, Sainte Anne avait pour Marie une grande vénération; elle la considérait comme un dépôt précieux que Dieu avait confié à sa tendresse maternelle. Elle ne la confiait jamais à personne, à moins qu'elle ne fût sûre qu'on aurait pour sa sainte enfant le même respect et la même attention qu'elle-même. Souvent elle venait se placer auprès de son berceau, et, se mettant à genoux, elle priait le

igneur de veiller sur les jours de son enfant. n regard se portait en ce moment sur la uce et angélique figure de Marie, qui respi-it quelque chose de divin, et ce regard aug-entait sa ferveur. Souvent les Anges se mon-aient à ses yeux ravis, dans tout leur éclat dieux ; elle les voyait s'empresser à rendre urs hommages à son auguste enfant comme leur reine, et pleine de respect elle-même ur Marie, elle se joignait aux Anges pour la nérer. Lorsque Marie put articuler quelques roles, le premier soin de Sainte Anne fut de faire prier, et de lui apprendre à louer et à nir Dieu.

Quand elle contemplait Marie priant, son cœur ait inondé de joie et son esprit était ravi d'ad-iration ; car cette sainte enfant ne paraissait s alors une mortelle, mais un Ange du ciel. orsque Sainte Anne avait quelque grâce par-ulière à demander, elle invitait Marie à prier rec elle, et cette pieuse fille, qui était en tout rfaitement soumise à sa sainte mère, priait ur elle, et ses prières étaient toujours exau-es.

Quoique Sainte Anne connût que sa sainte le était destinée à devenir la Mère du Sau-ur du Monde, et que, en vuè de sa divine aternité, elle eût reçu les dons et les quali-s pour cette sublime dignité, elle ne laissait s cependant de veiller snr elle avec pruden-; aussi Marie dut-elle aux soins de sa sainte ère de n'avoir jamais vu, ni entendu quoique soit qui aurait été de nature à scandaliser enfant et à lui faire soupçonner le mal.

RÉFLEXIONS.

Parmi les devoirs que les femmes ont à rem-
plir, il n'en est pas de plus important que cel
de bien élever leurs enfants, et pour l'accom
plir, elles doivent :

1° Avoir beaucoup de respect pour leu
enfants, surtout dans l'âge le plus tendre,
cause de la parfaite innocence dont ils sont r
vêtus, et qui en fait des anges. Ce respect do
les porter à ne jamais les laisser dans un ét
peu décent, à supporter avec patience leurs cr
et leurs pleurs, et à ne jamais les confier à d
personnes qui pourraient négliger de leur do
ner tous les soins dont ils ont besoin.

2° Elles doivent, dès qu'ils commencent
articuler quelques mots, leur faire prononc
avec respect les doux noms de Jésus et de Ma
rie, leur apprendre à les aimer, leur enseigne
leurs prières et les leur faire dire le matin
le soir. Dieu a donné à l'enfant une très-grand
docilité pour écouter les leçons de sa mère
l'aptitude pour recevoir toutes ses impression
Si la mère est vertueuse, elle infiltrera dans
cœur de son enfant l'amour de la vertu, et
façonnera à la pratique de la religion, tout e
lui inspirant l'horreur du mal.

3° Les mères ne doivent pas seulement de
soins corporels à leurs enfants, elles doive
encore veiller à conserver en eux le don pré
cieux de l'innocence ; pour cela, il est néces
saire qu'elles éloignent de leurs regards et d
leurs oreilles tout ce qui pourrait y porter
moindre atteinte ; elles doivent également veil

à ce qu'ils ne fréquentent jamais des enfants d'autres personnes qui pourraient leur donner de mauvais exemples.

PRIERE.

Si j'avais le bonheur, ô mon Dieu, de vous aimer de tout mon cœur, il me serait facile de porter mes enfants à vous aimer; mais je sens que je n'ai pas pour vous cet amour ardent; c'est pour l'obtenir que je vous adresse aujourd'hui ma prière. Accordez-moi aussi la prudence et la sagesse nécessaires pour détourner de mes enfants tout ce qui pourrait les porter à vous offenser; je sais que c'est par l'imprudence des mères que les jeunes enfants perdent souvent leur innocence; ne permettez pas, ô mon Dieu, que je me rende jamais coupable de ce malheur; je vous demande cette grâce par l'intercession de Sainte Anne, qui, après l'auguste Marie, a été la plus heureuse et la plus parfaite des mères. Ainsi soit il.

Prières pour la Neuvaine. Voir page 29.

CINQUIEME JOUR.

Sainte Anne présente Marie au Temple.

Sainte Anne, conformément à la promesse qu'elle en avait faite à Dieu, et pour correspondre au désir de sa sainte fille, conduisit Marie au Temple, lorsque celle-ci eût atteint l'âge de trois ans accomplis, et l'introduisit dans le lieu où de jeunes filles d'Israël étaient élevées, et où elles demeuraient jusqu'à l'époque de leur mariage. Ce fut pour Sainte Anne un bien douloureux sacrifice que de vivre séparée de son enfant; Marie, en effet, était parvenue à cet âge où les enfants ont acquis toute

cette grâce qui les rend si aimables et si chers à leurs parents ; sa présence répandait la joie et le bonheur dans la maison paternelle ; d'ailleurs elle était si belle, si gracieuse et si intelligente que tous ceux qui la voyaient en étaient ravis d'admiration et enviaient le bonheur de St. Joachim et de Sainte Anne, qui tous les jours pouvaient jouir des charmes de sa douce présence. En outre elle se rendait encore plus chère à ses parents par sa docilité, l'égalité de son humeur, et par sa tendre et constante piété. Après Jésus, jamais enfant n'a réuni dans sa personne autant de dons de la nature et de la grâce que Marie.

Dès lors on comprend combien dût être grand le sacrifice de Sainte Anne lorsqu'elle se sépara de son aimable enfant ; mais, en femme forte, et fidèle à Dieu, elle n'hésita pas un seul instant de remplir la promesse qu'elle lui avait faite de la lui consacrer dès qu'elle pourrait se passer de ses premiers soins. Dieu avait inspiré cette généreuse résolution à Sainte Anne, parce qu'il voulait que celle qui était destinée à devenir la Mère de son divin Fils, fût élevée près de son sanctuaire et dans une parfaite retraite. Il convenait, en effet, que l'auguste Marie se préparât à cette sublime dignité de Mère de Dieu par la prière, le recueillement et la pratique de toutes les vertus, et qu'elle fût placée loin des agitations et des regards du monde. Sainte Anne, quoique sensible à la privation de sa fille bien-aimée, était cependant consolée par la pensée que, dans le Temple du Seigneur, Marie était encore mieux pour

vertu que dans sa propre maison ; elle savait d'ailleurs que la vie, sur cette terre, est remplie de sacrifices, et que les sacrifices que on fait pour Dieu ont toujours leur récompense.

RÉFLEXIONS.

Dieu a placé dans le cœur des mères un grand nour pour leurs enfants, afin de les aider à ur donner tous les soins que leur âge réclame ; ais leur tendresse ne doit pas être aveugle, r elle leur serait funeste. Pour éviter ce déut voici quelques-uns des principaux moyens 'elles ont à prendre :

1° Elles doivent n'accorder à leurs enfants ie ce qui est raisonnable et juste ; si elles cènt à leurs caprices, ferment les yeux sur urs défauts, si elles leur laissent toute liber-, elles préparent à leurs enfants un bien triste venir et à elles-mêmes des larmes amères.

2° Lorsque leurs enfants sont capables de cevoir l'instruction, elle ne peuvent les conr qu'à des personnes qui leur présentent tous les garanties que la religion seule peut onner ; elles doivent même choisir les maions d'éducation, où leurs enfants trouveront plus de moyens pour devenir vertueux ; et est un de leurs devoirs alors de seconder les stituteurs de leurs enfants dans la mission fficile qu'ils ont à remplir à leur égard.

3° Les mères doivent principalement veilr à ce que leurs enfants assistent aux offices l'Eglise, se confessent, et remplissent, en mot, tous leurs devoirs chrétiens, dès qu'ils

sont en âge de le faire ; lorsque, par la douceur, elles ne peuvent réussir, elles doivent user de leur autorité, et si elles ont soin de les plier à leur volonté dès leur jeune âge, il leur sera plus facile de se faire obéir. Une bonne mère chrétienne sait toujours trouver le secret d'exercer son influence religieuse sur le cœur de ses enfants, de leur faire estimer et aimer la vertu et de les exciter à la pratiquer.

PRIÈRE.

Mon Dieu, vous avez voulu, en me donnant des enfants, que je les élevasse pour qu'ils vous connaissent, vous servent et vous aiment. Rendez-moi capable, je vous en supplie par l'intercession de la glorieuse Sainte Anne, de remplir cette haute et sainte mission ; accordez-moi la sagesse, la prudence, les lumières et l'énergie qui me sont nécessaires pour veiller efficacement sur mes enfants, et daignez répandre sur eux l'esprit de soumission et de piété, afin que, par leur conduite, ils vous honorent et fassent ma plus douce consolation.

Prières pour la Neuvaine. Voir page 29.

SIXIEME JOUR.

Conduite de Sainte Anne dans l'intérieur de sa maison.

L'idée que nous avons des Saints nous porte naturellement à supposer qu'ils étaient souvent en prières, et nous les considérons plutôt dans la pratique de leurs actes religieux que dans l'exercice de leurs occupations habituelles. S'il est avantageux pour nous de nous animer par l'exemple de leur piété, nous ne devons

pendant point négliger les leçons qu'ils nous
it données dans l'exercice de la vie commu-
e ; puisque, en les imitant, nous pourrons,
mme eux, nous sanctifier dans les actions
dinaires de la vie. C'est pour cette fin que
ieu a donné des saints dans tous les états,
ns toutes les conditions et dans tous les âges,
n que chacun eût un modèle à suivre dans
état où la divine Providence l'a placé.

Les femmes ont dans Sainte Anne un mo-
le accompli, non seulement comme épouses
comme mères, mais aussi pour tout ce qui
garde leur conduite dans l'intérieur de leur
aison. L'ordre le plus parfait, l'économie et
travail régnaient dans la maison de Sainte
nne, de sorte que l'on peut appliquer à cette
mirable Sainte le portrait que nous donne
Ecriture Sainte de la femme forte dont elle
trace ainsi toutes les qualités : " Elle est plus
précieuse que ce qui s'apporte de l'extrémité
du monde. Le cœur de son mari met sa con-
fiance en elle, et il ne manque point de vê-
tements. Elle lui rendra le bien et non le
mal, pendant tous les jours de sa vie. Elle
a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé
avec des mains sages et ingénieuses. Elle
est comme le vaisseau d'un marchand qui
apporte son pain de loin. Elle se lève lors-
qu'il est encore nuit. Elle a partagé le butin
à ses domestiques et la nourriture à ses ser-
vantes. Elle a considéré un champ et l'a
acheté ; elle a planté une vigne du fruit de
ses mains. Elle ceint ses reins de force et
elle a affermi son bras. Elle a goûté et elle

“ a vu que son trafic est bon. Sa lampe n
“ s'éteindra point pendant la nuit. Elle a en
“ trepris des choses importantes et difficiles, e
“ ses doigts ont pris le fuseau. Elle a ouver
“ sa main à l'indigent, et elle a tendu ses br
“ vers le pauvre. Elle ne craindra point po
“ sa maison le froid ni la neige, parce que tou
“ ses domestiques ont un double vêtement
“ Elle s'est fait de riches tapisseries, et elle s
“ revêt de lin et de pourpre. Son mari paraî
“ tra avec honneur dans l'assemblée des juge
“ lorsqu'il sera assis avec les Sénateurs de l
“ terre. Elle est revêtue de force et de beauté
“ et elle verra venir chaque jour sans inquié
“ tude. Elle a ouvert la bouche à la sagess
“ et la loi de la clémence est sur sa langu
“ Elle a considéré les sentiers de sa maison e
“ elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté
(*Prov.* ch. 31.)

RÉFLEXIONS.

C'est sur la femme que repose le gouverne
ment de la maison, c'est donc un devoir pou
elle de s'en acquitter avec soin et avec cet es
prit de religion qui doit animer chacune de se
actions, chacun des devoirs de son état.

1° La femme, dans l'intérieur de sa mai
son, doit se livrer au travail que sa conditio
lui impose, et ne jamais rester oisive. La femm
vertueuse trouve toujours dans sa maison de
occupations capables de remplir son temps, e
elle ne saurait permettre que ceux qui sont so
sa dépendance, comme ses enfants et ses do
mestiques, demeurent dans l'oisiveté. El

sanctifie son travail en l'offrant à Dieu et y trouve un préservatif salutaire contre les plus mauvais penchants de notre pauvre nature.

2° La femme doit encore mettre de l'ordre dans toutes ses affaires et gouverner sa maison avec sagesse et prudence ; l'ordre y amène la paix, et la paix fait le bonheur de la famille ; car c'est une preuve que Dieu y habite. Mais pour que la femme fasse régner l'ordre dans sa maison, il faut que Dieu règne dans son âme, et Dieu alors lui inspire les vertus qui lui sont nécessaires et lui donne la force de les mettre en pratique.

3° Enfin la femme doit être économe : c'est par ses soins que les biens de la maison se conservent et fructifient. Elle doit regarder le luxe des vêtements, du mobilier et de la table comme la plaie des familles et la ruine des âmes, et ne point permettre qu'il s'introduise dans sa maison, sous quelque forme qu'il se présente, et sous aucun prétexte.

PRIERE.

Vous avez voulu attacher, ô mon Dieu, une grâce toute particulière à l'accomplissement des devoirs de l'état où vous m'avez placée ; je vous demande, par l'intercession de Sainte Anne, de m'accorder avec abondance cette grâce, afin que dans ma maison je puisse faire régner l'ordre, l'économie, l'amour du travail et surtout vous y faire servir et aimer. Ainsi soit-il.

Prières pour la Neuvaine. Voir page 29.

SEPTIEME JOUR.

Soins qu'avait Sainte Anne de ses domestiques.

L'Esprit-Saint a toujours inspiré aux âmes qui lui sont fidèles la conduite qu'elles doivent tenir à l'égard de leurs domestiques, et Dieu, plusieurs fois dans l'ancienne comme dans la nouvelle Loi, n'a pas dédaigné de tracer aux maîtres les règles qu'ils doivent observer envers leurs serviteurs, comme aussi il a prescrit à ceux-ci les devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard des personnes qu'ils sont obligés de servir. Sainte Anne n'ignorait pas les obligations qu'elle avait à remplir envers ses domestiques, et elle sut toujours les remplir avec cet esprit de prudence, de sagesse et de douceur que Dieu seul inspire. Elle considérait ses domestiques comme ses enfants ; elle avait pour eux une tendresse de mère, pourvoyait à tous leurs besoins spirituels et temporels, et exerçait à leur égard une surveillance salutaire. Comme par ses vertus elle s'attirait le respect et qu'elle savait se faire aimer par sa douceur et l'égalité constante de son caractère, tous lui étaient respectueusement soumis, et accomplissaient avec joie les ordres qu'elle leur donnait. Quand elle donnait des avis à ses domestiques, ou lorsque la nécessité l'obligeait à leur faire des réprimandes, les avis et les réprimandes étaient également bien reçus, parce qu'on voyait que c'était une mère qui parlait et qu'elle n'avait en vue que leur bien. Heureuse était la maison de St. Joachim, car l'union régnait non seulement entre les époux,

mais encore parmi les domestiques, qui, par l'ascendant de la vertu de Sainte Anne, vivaient entre eux comme des frères ! Heureux, aussi, étaient ces domestiques, qui habitaient une maison de Saints, et qui, pour pratiquer la vertu, n'avaient qu'à suivre les exemples que chaque jour ils avaient sous les yeux !

RÉFLEXIONS.

Le Saint-Esprit a dit par la bouche de Saint Paul *que celui qui n'a pas soin de ses domestiques est pire qu'un infidèle.* C'est donc un devoir rigoureux pour les chrétiens d'imiter, sur ce point, les exemples que leur a donnés Sainte Anne. C'est pour porter les femmes qui ont des personnes engagées au service de leur maison que nous allons faire quelques réflexions sur la règle de conduite qu'elles ont à tenir à leur égard.

1° Elles doivent considérer leurs domestiques comme leurs frères ou leurs sœurs ; si la modeste position, dans laquelle ils se trouvent, les oblige à servir, ils peuvent être, devant Dieu, plus que leurs maîtres, s'ils ont plus de vertus. En se pénétrant bien de cette pensée, les maîtresses traiteront leurs domestiques avec bonté et charité, et condescendront autant que possible aux défauts d'éducation qu'ils pourraient avoir. Ces procédés porteront leurs domestiques à les aimer, à leur obéir, à les respecter et à prendre les intérêts de leurs maîtres, comme s'ils étaient les enfants de la famille.

2° Les maîtresses tiennent à l'égard de

leurs domestiques la place de leurs parents ; elles doivent donc veiller sur leur conduite pour qu'ils ne forment point de liaisons coupables ; qu'ils ne sortent pas à des heures indues, et ne se permettent aucun discours contraire à la modestie chrétienne. Elles ne doivent point leur épargner les avis et les conseils, lorsque le besoin le demande, mais il faut que ces avis et ces conseils soient inspirés par la prudence et la sagesse qui est selon Dieu.

3° Les maîtresses doivent procurer à leurs domestiques le temps nécessaire pour qu'ils puissent remplir leurs devoirs religieux, et leur en faciliter toujours les moyens ; elles doivent de plus veiller à ce qu'ils vivent en chrétiens ; car elles doivent prendre avant tout les intérêts de Dieu ; ce sera d'ailleurs le moyen pour que leurs domestiques ne négligent point les leurs.

PRIERE.

O mon Dieu, vous qui nous demanderez compte un jour de tous ceux qui auront été à notre charge, ne permettez pas que je néglige mes devoirs envers mes domestiques. Accordez-moi, je vous en supplie, par l'intercession de Sainte Anne, de veiller sur eux avec prudence, de supporter leurs défauts avec patience, et de les porter à la vertu, afin qu'ils vous servent et vous aiment comme vous méritez d'être servi et aimé. Ainsi soit-il.

Prières pour la Neuvaine. Voir page 29.

HUITIEME JOUR.

Rapports de Sainte Anne avec le prochain.

Dieu ayant appelé Sainte Anne dans un état qui l'obligeait à vivre dans le monde, elle s'était

fait une loi de remplir fidèlement tous les devoirs que cette position demande. Elle considérait le prochain avec les yeux de la foi et avait pour lui cette indulgence et cette charité qui sait faire pardonner les injures et qui donne le courage de rendre le bien pour le mal. Toutes les fois qu'il y avait une misère à soulager, un cœur blessé à guérir et des larmes à essuyer, Sainte Anne était toujours la première à remplir ce pieux devoir de charité. Elle ne s'occupait des autres que pour leur faire du bien, et son horreur de la médisance était si connue que jamais personne n'eût osé proférer en sa présence aucune parole contraire à la charité. Quand la bienséance ou le devoir lui imposait des visites, elle se proposait toujours un but utile en les faisant, et partout où elle paraissait, elle laissait un doux parfum de vertu, dont l'effet salutaire se faisait sentir à toutes les personnes qui avaient le bonheur d'avoir des rapports avec elle. On l'appelait à Nazareth la Providence des pauvres, l'appui des veuves et la mère des orphelins ; et ces titres si beaux, elle les avait acquis justement par sa constante et généreuse charité.

RÉFLEXIONS.

Vivre dans le monde, c'est vivre au milieu de dangers qui peuvent mettre chaque jour notre âme en péril de se perdre. Lorsque Dieu, cependant, nous oblige par notre état à y demeurer, il ne nous refuse point les grâces dont nous avons besoin pour échapper à tous ses périls et nous donne même les secours pour y

trouver notre sanctification. Les femmes n'ont qu'à imiter Sainte Anne pour que le monde ne leur offre aucun danger, et devienne même pour elles une source abondante de mérites.

1° Pour cela, elles doivent ne jamais prêter l'oreille ni à la calomnie, ni à la médisance, et ne point prendre part aux conversations où l'on s'entretient des défauts des autres, lors même que ces défauts seraient déjà connus.

2° Elles doivent éviter toute contestation et tout ce qui ressent l'esprit de dispute, ne fréquenter que des personnes d'une conduite irréprochable et très retenues dans leurs discours. Elles ne peuvent tenir chez elles des assemblées mondaines, ni se trouver à celles qui se tiennent ailleurs. Que leur maison ne soit jamais un lieu où Dieu puisse être offensé, ni un rendez-vous d'intrigues.

3° Elles ne doivent pas se contenter d'exercer la charité en paroles, il faut qu'elles l'exercent encore par des actes. Si elles ont peu, qu'elles donnent selon leurs moyens ; mais si elles ont beaucoup, que leurs bonnes œuvres soient abondantes, faites, cependant, selon les règles de la prudence. En exerçant la charité, elles doivent s'acquitter de ce devoir sans ostentation et faire en sorte que leur main gauche ignore ce que la main droite a donné.

PRIERE.

Je viens à vous, ô mon Dieu, pour que vous daigniez m'accorder par l'intercession de Sainte Anne les secours qui me sont nécessaires pour que le monde ne soit pas pour moi un objet de scandale. Accordez-moi aussi la grâce de ne jamais blesser la cha-

rité par mes paroles et de ne jamais être pour les autres un sujet de mauvais exemple Ainsi soit-il.

Prières de la neuvaine. Voir page 29.

NEUVIEME JOUR.

Mort de Sainte Anne.

La vie de Sainte Anne s'était passée dans la pratique de toutes les vertus ; prévenue dès son enfance des grâces du Seigneur, elle y fut toujours fidèle ; par cette constante fidélité aux inspirations du Saint-Esprit, elle mérita le don de piété, la crainte et l'amour de Dieu. Continuellement unie à Dieu par les pensées de son esprit et les désirs de son cœur, elle marcha toujours en sa sainte et douce présence et lui rapporta toutes ses actions. Dans les épreuves de la vie, elle fut d'une patience inaltérable et parfaitement soumise à la volonté de Dieu. Née dans l'aisance, elle ne voulut jamais se permettre les commodités qu'on se procure généralement dans cet état, parce qu'elle était persuadée que c'est surtout par les privations volontaires et par la pénitence que l'âme échappe aux dangers du monde, et se fortifie contre les tentations.

Une vie si sainte devait nécessairement se terminer par une mort précieuse devant Dieu, et c'est aussi la grâce finale qui fut accordée à la bienheureuse Sainte Anne. Elle fut assistée dans ses derniers moments par sa très-sainte fille, la glorieuse Vierge Marie, qui, par ses pieuses exhortations, ses ferventes prières et tous les soins les plus attentifs de la piété

filiale, adoucit à sa mère l'heure suprême de l'agonie. Sainte Anne expira doucement, et son âme, en quittant son corps, fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham, et annonça aux justes, qui étaient dans les limbes, l'heureuse nouvelle que la Mère du Messie était sur la terre et que le jour de la Rédemption approchait.

RÉFLEXIONS.

L'Esprit-Saint nous enseigne *que la mort des Saints est précieuse devant lui ;* aussi tous envient leur sort ; mais pour mériter cette grâce, nous devons nous y préparer.

1° Il faut se pénétrer souvent de la pensée salutaire de la mort, afin que son souvenir nous détache des faux biens de ce monde et nous porte à n'aspirer qu'à ceux du ciel.

2° Comme la mort peut venir à tout instant et que nous ne pouvons en connaître ni le jour ni l'heure ; nous devons nous tenir en état de grâce, si nous ne voulons pas qu'elle nous surprenne. Différer sa conversion un jour, c'est plus qu'une imprudence, c'est une folie, car la mort peut nous surprendre au moment même où nous avons perdu l'amitié de Dieu ; or, la foi nous enseigne que si nous mourons dans ce triste état, l'enfer sera notre partage.

3° La meilleure préparation pour faire une bonne mort, c'est de bien vivre. Une vie passée dans l'amour de Dieu, dans l'éloignement du péché et dans la pratique des vertus chrétiennes est toujours couronnée d'une sainte mort.

PRIERE.

O mon Dieu, nous voulons tous bien mourir; mais nous n'avons pas le courage de faire tout ce qu'il faut pour nous assurer une sainte mort. Accordez-moi, Seigneur, ce courage, et surtout la constance dans mes bonnes résolutions; afin que, passant mes jours à vous servir et à vous aimer, j'obtienne de votre miséricorde d'être admise dans le ciel au sortir de ce monde. Je vous conjure, ô mon Dieu, de m'accorder cette grâce finale, par l'intercession de Sainte Anne que vous m'avez donnée pour patronne et pour modèle. Ainsi soit-il,

PRIÈRES

Que l'on doit faire chaque jour à la fin des Exercices de la Neuvaine.

Nous vous saluons, très glorieuse Ste. Anne; soyez bénie entre toutes les femmes, de ce que vous avez eu le bonheur de porter dans votre sein la très-sainte et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu. Nous prenons part à la joie que vous ressentites au moment de cette heureuse naissance, et au généreux sacrifice que vous fites au Père Eternel, lorsque vous la présentâtes au Temple. Présentez-nous, vous-même, grande Sainte, à votre chère Fille et à Jésus son divin Fils, et soyez auprès d'eux notre avocate et notre protectrice; car que ne devons-nous pas espérer de votre crédit si nous avons le bonheur d'avoir trouvé grâce auprès de vous, ô glorieuse Sainte Anne. Ainsi soit-il.

AUTRE PRIERE.

O très-sainte Mère de Marie, bienheureuse Sainte Anne, et le ciel et la terre vous bénissent; Dieu le Père vous a aimé comme la mère de sa fille chérie,

le Verbe incarné comme son aïeule bien aimée, le Saint-Esprit comme la mère de sa parfaite épouse : les Anges et les élus vous honorent comme l'arbre sacré qui leur a produit la fleur dont le parfum céleste et la beauté les charment, et sur la terre les justes et les pécheurs réclameront à jamais votre puissante intercession auprès de Jésus, le divin Fils de celle à qui vous donnâtes le jour. O heureuse mère, parlez pour nous à votre Fille bien aimée, et obtenez d'elle qu'elle prie Jésus, le fruit de ses entrailles, pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

PRIERE A LA SAINTE VIERGE.

Je vous salue, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous : grâce soit avec moi ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et bénie soit Sainte Anne, votre mère, de laquelle vous êtes sortie sans tache, ô Vierge Marie ! et de vous est né Jésus-Christ, le Fils de Dieu et notre Sauveur. Ainsi soit-il.

LITANIES DE SAINTE ANNE. (*)

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jesus-Christ, exaucez-nous.
Père Céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez, etc.
Esprit Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité Sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié, etc.
Sainte Anne, priez pour nous.
Sainte Anne, Mère de Marie conçue sans péché,
Sainte Anne, épouse de Saint Joachim,
Sainte Anne, belle-mère de Saint Joseph,
Sainte Anne, arche de Noé,
Sainte Anne, arche de l'alliance du Seigneur,
Sainte Anne, mont d'Oreb,
Sainte Anne, racine de Jessé,
Sainte Anne, arbre fécond,
Sainte Anne, vigne fructifiante,
Sainte Anne, issue du sang royal,
Sainte Anne, la joie des Anges,
Sainte Anne, fille des Patriarches,
Sainte Anne, oracle des Prophètes,
Sainte Anne, gloire des Saints et des Saintes,
Sainte Anne, gloire des Prêtres et des Lévites,
Sainte Anne, nuée resplendissante,
Sainte Anne, nuée pleine de rosée,
Sainte Anne, miroir d'obéissance,
Sainte Anne, miroir de patience,
Sainte Anne, miroir de miséricorde,
Sainte Anne, miroir de dévotion,
Sainte Anne, rempart de l'Eglise,

Priez pour nous.

Priez pour nous.

(*) Ces litanies ne doivent point se dire publiquement, mais privément.

Sainte Anne, secours des chrétiens,
Sainte Anne, délivrance des captifs,
Sainte Anne, secours des personnes mariées,
Sainte Anne, mère des veuves,
Sainte Anne, gouvernante des Vierges,
Sainte Anne, port de salut pour les navigateurs,
Sainte Anne, chemin des voyageurs,
Sainte Anne, santé des malades,
Sainte Anne, lumière des aveugles,
Sainte Anne, langue des muets,
Sainte Anne, oreille des sourds,
Sainte Anne, consolation des affligés,
Sainte Anne, l'aide de tous ceux qui ont recours à vous,

Priez pour nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

v. Le Seigneur a pris en affection Ste. Anne.
R. Et il a aimé la beauté de ses vertus.

PRIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné choisir la bienheureuse Sainte Anne pour la mère de celle qui a enfanté votre Fils unique, faites, nous vous en supplions, qu'honorant sa mémoire avec dévotion, nous puissions parvenir, par ses mérites, à la gloire de la vie éternelle. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

TABLE.

